

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Nom de la substance: NATURAL NEROLIDOL
N° CAS: 7212-44-4
N° CE: 230-597-5
UFI: 0VPR-5S52-000U-DAUX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -
Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH
Rue: Tackenweide 28
Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: + 49 2822 68561 0
Téléfax: + 49 2822 68561 39
e-mail: info@axxence.com
Interlocuteur: Andreas Goertz
Téléphone: + 49 2822 68561 37
e-mail: andreas.goertz@axxence.com
Internet: www.axxence.de
Service responsable: QM - Regulatory Affairs

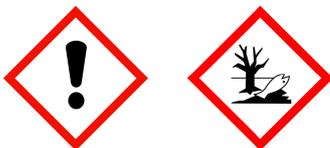
1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Attention
d'avertissement:

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver Mains soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 2 de 13

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau et savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7212-44-4	NATURAL NEROLIDOL			>90 %
	230-597-5			
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H319 H317 H400 H410			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			<1 %
	227-813-5	601-029-00-7		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			
5392-40-5	NATURAL CITRAL			<1 %
	226-394-6	605-019-00-3		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7212-44-4	230-597-5	NATURAL NEROLIDOL	>90 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
5989-27-5	227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	<1 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5300 mg/kg	
5392-40-5	226-394-6	NATURAL CITRAL	<1 %
		dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 6800 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 3 de 13

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 4 de 13

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
7212-44-4	NATURAL NEROLIDOL			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	10 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	2,8 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,9 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	1,7 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,8 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		dermique	local	0,123 mg/cm ²
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	local	0,123 mg/cm ²
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	66,7 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	9,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	16,6 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	local	4,8 mg/cm ²
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	4,8 mg/kg p.c./jour
5392-40-5	NATURAL CITRAL			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	9 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1,7 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		dermique	local	0,14 mg/cm ²
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,7 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	1 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	local	0,14 mg/cm ²
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,6 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 5 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
7212-44-4	NATURAL NEROLIDOL	
Eau douce		0,001 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,005 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,07 mg/kg
Sédiment marin		0,007 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,014 mg/kg
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	
Eau douce		0,014 mg/l
Eau de mer		0,0014 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,85 mg/kg
Sédiment marin		0,385 mg/kg
Intoxication secondaire		133 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,8 mg/l
Sol		0,763 mg/l
5392-40-5	NATURAL CITRAL	
Eau douce		0,00678 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,0678 mg/l
Eau de mer		0,000678 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,125 mg/kg
Sédiment marin		0,0125 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,6 mg/l
Sol		0,021 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté: Gants à usage unique + NBR

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 6 de 13

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	
Point de fusion/point de congélation:	-75 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	263 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	0,7 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	4,5 vol. %
Point d'éclair:	96 °C
Température d'auto-inflammation:	237 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	6,41 mm ² /s
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	0,014 g/L
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	4,5-5,86
Pression de vapeur: (à 20 °C)	0,0024 hPa
Densité (à 20 °C):	0,88 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme EU A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	0%
Teneur en corps solides:	0%
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	13,8 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 7 de 13

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
7212-44-4	NATURAL NEROLIDOL					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	SDS MERCK	
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Lapin	REACH Dossier	
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène					
	orale	DL50 mg/kg	5300	Rat	IFA GESTIS	
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Lapin	REACH registration	OECD 402
5392-40-5	NATURAL CITRAL					
	orale	DL50 mg/kg	6800	Rat	REACH registration	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat	REACH registration	

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (NATURAL NEROLIDOL; (R)-p-mentha-1,8-diène; NATURAL CITRAL)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 8 de 13

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7212-44-4	NATURAL NEROLIDOL					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1,43	96 h	Tête de boule	REACH Dossier ASTM standards. Method: E03-05
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	2 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	REACH Dossier OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,51	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier EU Method C.2
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,64	4 d	Tête de boule	REACH Dossier
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,44	3 d	Desmodesmus subspicatus	REACH Dossier OECD 201
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	>1000	0,5 h	Boue activée	REACH Dossier OECD 209
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,72	96 h	Tête de boule	REACH registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,32	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,307	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,37	8 d	Tête de boule	REACH Registration OECD 212
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	209	3 h	Boue activée	REACH registration OECD 209
5392-40-5	NATURAL CITRAL					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	6,78	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	REACH registration DIN 38412 L
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	103,8	72 h	Desmodesmus subspicatus	REACH registration DIN 38412 L9
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	6,8 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration Directive 79/831 EWG, C2 annex V
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	160	0,5 h	Boue activée	REACH registration OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 9 de 13

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
7212-44-4	NATURAL NEROLIDOL			
	OECD 301F	78%	20	REACH Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301F	68%	14	REACH Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301F	16%	4	REACH Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			
	OECD 301D	80%	28	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	71%	14	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OECD 301D	41%	7	REACH Registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
5392-40-5	NATURAL CITRAL			
	OECD 301C	85-95%	28	REACH registration
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
7212-44-4	NATURAL NEROLIDOL	5,86
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	4,5
5392-40-5	NATURAL CITRAL	2,76

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
7212-44-4	NATURAL NEROLIDOL	-		REACH Dossier
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	690,1	aquatic species	REACH registration
5392-40-5	NATURAL CITRAL	89,72	-	REACH Dossier

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 10 de 13

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9
	
Code de classement:	M6
Dispositions spéciales:	274 335 375 601
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	90
Code de restriction concernant les tunnels:	-

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 11 de 13

Étiquettes: 9



Code de classement: M6
 Dispositions spéciales: 274 335 375 601
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: 274 335 969
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité exceptée: E1
 EmS: F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

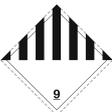
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A97 A158 A197 A215
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
 Passenger LQ: Y964
 Quantité exceptée: E1
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964
 IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 12 de 13

Matières dangereuses: NEROLIDOL
D-LIMONENE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2010/75/UE (COV): 0,5 % (4,4 g/l)

2004/42/CE (COV): 1 % (8,8 g/l)

Indications relatives à la directive E1 Danger pour l'environnement aquatique

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,11,12,14,15,16.

Abréviations et acronymesADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL NEROLIDOL (CABREUVA OIL FRACTIONS)

Date de révision: 09.08.2023

Code du produit: 277200

Page 13 de 13

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

UVCB: Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.